

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 24 avril 1974

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES CRUES

PROVINCES DES PRAIRIES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre, afin de présenter une motion de nature urgente et de nécessité pressante. La dévastation infligée par les crues sans précédent dans les provinces de l'Ouest aux milliers de résidents et aux municipalités des Prairies est maintenant un fait accompli. Les autorités fédérales et provinciales ainsi que la population luttent pour enrayer les dégâts. Des programmes fédéraux-provinciaux d'indemnisation partielle seront appliqués lorsque les eaux se seront retirées et que les dégâts auront été évalués dans chaque cas. Toutefois, un programme d'assistance financière immédiate s'impose pour permettre à ces milliers de citoyens de surmonter la crise...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je reconnais l'importance et l'urgence du problème auquel le député fait allusion, mais peut-être pourrait-il en venir maintenant à la motion dont il propose de saisir la Chambre.

M. Murta: J'y arrive. Je propose donc, avec l'appui du député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le gouvernement, en puisant dans les fonds dont il dispose dans ses caisses d'urgence ou autres, fournisse immédiatement une aide financière provisoire aux citoyens et aux municipalités accablés de difficultés et de pertes financières en raison des inondations qui sévissent dans les Prairies; et qu'étant donné la force dévastatrice et imprévisible de ces inondations, il soit disposé à fournir aux provinces des Prairies une aide financière additionnelle qui s'ajoute à celle prévue par le régime fédéral-provincial actuel de compensation.

M. l'Orateur: La motion du député requiert le consentement unanime de la Chambre, conformément à l'article 43. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

LA CONSOMMATION

LE PRIX DU BŒUF—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, je demande à la Chambre, en vertu de l'article 43 du Règlement, la permission de présenter une motion découlant de l'incertitude persistante à l'égard du prix du bœuf et de l'urgence nécessaire pour le gouvernement d'énoncer sa politique à cet égard. Avec l'appui de l'honorable député de Scarborough-Ouest (M. Harney), je propose:

Que la Chambre ordonne au ministre de la Consommation et des Corporations de faire à l'appel des motions une déclaration sur le prix du bœuf.

M. l'Orateur: La motion requiert le consentement unanime de la Chambre aux termes de l'article 43 du Règlement. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

LES TRANSPORTS

LE DÉPLACEMENT DES VOIES FERRÉES ET LES PASSAGES À NIVEAU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. A. Jerome (Sudbury): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité de l'article 43 du Règlement pour présenter, au sujet d'une affaire pressante dont l'étude s'impose d'urgence, une motion qui ressemble beaucoup à celle que le député de New Westminster aurait bien voulu hier mettre en délibération. Étant donné, d'une part, que le bill C-27 devrait permettre au gouvernement fédéral d'aider au déplacement des voies ferrées, au détournement du trafic ferroviaire, et à l'amélioration de la sécurité à tous les passages à niveau et, d'autre part, que tous les Canadiens ont désespérément besoin d'être ainsi aidés, surtout ceux de ma circonscription de Sudbury, je propose, avec l'appui du député de Nipissing (M. Blais):

Que la Chambre consente à ce que le bill C-27 franchisse aujourd'hui toutes les étapes préalables à son adoption.

M. l'Orateur: La motion du député requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, nous voulons bien que le bill soit adopté rapidement mais le gouvernement devrait suivre la procédure normale à la Chambre. Pourquoi a-t-il rejeté notre suggestion hier?